

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12 AVR. 2024

ID : 026-212601439-20240411-2024_23-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA
DROME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de LE GRAND-SERRE
Séance du 11 Avril 2024

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal :	
En exercice	14
Présents	09
Pouvoirs	03
Votants	12
Pour	12
Contre	00
Abstentions	00

Date de la convocation
04/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre-----
le 11 Avril à 19 H 00-----

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme GENTHON Agnès, Maire.

Présents : BORRAS Isabelle, DUMOULIN Patrick, FÉRÈRE Dominique, ORLOWSKI François, ROSTAING Marc, THOMAS Monique, VALENÇON Jérémy et RIOU Gaëtan

Absents excusés : AGERON Jérémy, BERNARD Daniel, CETTIER Nicolas, SERREE Stéphane et VALLERANT Jacques ;

Pouvoirs : SERREE Stéphane à BORRAS Isabelle, VALLERANT Jacques à DUMOULIN Patrick et AGERON Jérémy à ORLOWSKI François.

Secrétaire de séance : RIOU Gaëtan

N° 2024-23

OBJET : Vote des taux des impôts directs locaux 2024

Madame le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

En conséquence, Madame le Maire propose de maintenir les taux fixer.

Le Conseil municipal,

Vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du code général des impôts,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal

DÉCIDE de fixer les taux communaux pour l'année 2024 comme suit :

- taxe d'habitation : 15.42%
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 29.31%
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 89.18%

CHARGE Madame le Maire

- de notifier cette décision aux services préfectoraux
- de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits par les conseillers municipaux soussignés.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Le Grand-Serre le 12/04/2024

Le Maire,
Agnès GENTHON

